# Pictogrammes adhésifs Vêtements protection M010 – ISO 7010

**Référence : A2181813**



## DESCRIPTION :

- **Pictogramme adhésif M010 « Vêtements de protection obligatoires »**, conforme à la norme NF EN ISO 7010.
- Signale clairement l'**obligation de porter des vêtements de protection** dans les zones concernées.
- **Rouleau de 250 autocollants de sécurité** en vinyle avec adhésif permanent.
- Disponible en **3 diamètres : Ø 25, Ø 50 et Ø 100 mm**.
- Adapté aux **ateliers, laboratoires, zones de production, espaces de maintenance et sites industriels**.

## INFORMATION PRODUIT

### Rouleau de pictogrammes adhésifs M010 « Vêtements de protection obligatoires »

Signalez clairement l'**obligation de porter des vêtements de protection** avec ce rouleau de **pictogrammes adhésifs M010**, conformes à la norme **NF EN ISO 7010**. Reconnaissable à son symbole blanc sur fond bleu, le pictogramme M010 permet d'identifier rapidement les zones et postes de travail où le port d'un vêtement de protection est requis.

Chaque rouleau contient **250 autocollants de sécurité en vinyle adhésif**, permettant d'équiper plusieurs accès, machines ou postes de travail avec une signalisation homogène. Trois diamètres sont proposés, **Ø 25 mm, Ø 50 mm et Ø 100 mm**, afin d'adapter la taille du pictogramme à son support et à la visibilité recherchée.

### Où apposer le pictogramme M010 ?

Le pictogramme **M010 « Vêtements de protection obligatoires »** est destiné à signaler les emplacements où le port d'un vêtement de protection est requis en raison des risques identifiés dans l'environnement de travail.

Ces pictogrammes adhésifs peuvent notamment être apposés :

- À l'entrée des **ateliers et zones de production** concernés ;
- Dans les **laboratoires** nécessitant le port d'un vêtement de protection ;
- Sur les **machines et équipements** pour lesquels une protection corporelle est requise lors de certaines opérations ;
- Dans les **espaces de maintenance** concernés ;
- Sur les armoires, accès et supports d'information destinés à rappeler les consignes relatives aux EPI.

Le pictogramme M010 indique l'obligation de porter un vêtement de protection, mais **ne précise pas le type de vêtement à utiliser**. Le choix de l'EPI adapté doit être déterminé en fonction des risques identifiés, de l'activité réalisée et des mesures de prévention définies pour le poste de travail.

## Caractéristiques des pictogrammes adhésifs M010

- **Signification :** Vêtements de protection obligatoires
- **Code du pictogramme :** M010
- **Norme :** NF EN ISO 7010
- **Conditionnement :** rouleau de 250 pictogrammes
- **Support :** vinyle adhésif
- **Adhésif :** permanent
- **Forme :** ronde
- **Couleurs :** symbole blanc sur fond bleu
- **Diamètres disponibles :** Ø 25 mm, Ø 50 mm ou Ø 100 mm
- **Utilisation :** signalisation du port obligatoire de vêtements de protection

## Quels sont les avantages du rouleau de pictogrammes M010 ?

**Une signalisation normalisée :** le pictogramme M010 permet d'identifier l'**obligation de porter des vêtements de protection** conformément à la norme NF EN ISO 7010.

**Trois formats disponibles :** choisissez un **pictogramme de 25, 50 ou 100 mm** selon la surface disponible et les conditions de visibilité. Le Ø 25 mm convient aux petits supports, tandis que les formats Ø 50 et Ø 100 mm offrent une signalisation plus visible.

**250 pictogrammes par rouleau :** ce conditionnement permet de déployer facilement la même consigne sur plusieurs accès, machines, équipements ou postes de travail.

**Une pose simple et rapide :** le **vinyle autocollant** avec adhésif permanent permet d'appliquer le pictogramme directement sur une surface propre, sèche et compatible avec l'adhésion.

## Pourquoi utiliser le pictogramme ISO 7010 M010 ?

La norme **NF EN ISO 7010** harmonise les symboles graphiques utilisés pour la signalisation de sécurité. Le code **M010** correspond au pictogramme indiquant que le **port de vêtements de protection est obligatoire**.

L'utilisation de cet **autocollant de sécurité ISO 7010** permet de matérialiser la consigne au niveau des accès, machines ou postes concernés et de la rendre facilement identifiable par les salariés, visiteurs et autres intervenants.

Le conditionnement en rouleau est particulièrement adapté aux entreprises souhaitant mettre en place une **signalisation EPI homogène** sur plusieurs emplacements d'un atelier, d'un laboratoire ou d'un site industriel.

Information importante : cet équipement participe à la prévention des risques et doit être choisi en cohérence avec les spécificités de votre site et de votre activité.

## Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A2181913 Diamètre - 50 mm

Réf. A2182013 Diamètre - 100 mm